

ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE



H11-9

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 4824

Echéance de validité de l'attestation (1): **17/05/2025**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

CASTEL PNEUS

Z.i. - 6, rue du président Kennedy

44110 CHATEAUBRIANT

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Marque véhicule: MAN

Type véhicule: TGA

N° de Chassis: WMAH49ZZ36M450226

N° d'Immatriculation: AT-752-LP

Exploitant:

ENTREPRISE HERVE ET COMPAGNIE

RTE D ANCENIS

44670 JUIGNE DES MOUTIERS

Fait le: 17/05/2024 Lieu: CHATEAUBRIANT

Le contrôleur: TROCHU Christophe

Signature :

CASTEL PNEUS
6 rue du Président KENNEDY
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. 02 40 28 39 72 - Fax 02 40 81 20 31
Siret 308 453 620 00020 APE 4531 Z

(1) : Date attestation + 1 an